

# ECOLOGIC et FEDEREC s'allient pour améliorer la collecte et le recyclage des DEEE ménagers en France

---

Le vendredi 19 décembre 2014 à Paris, l'éco-organisme ECOLOGIC et FEDEREC ont signé une convention partenariale visant à améliorer la récupération et le traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Ce partenariat entre deux acteurs majeurs de la filière DEEE intervient dans un contexte de renforcement de la réglementation en vigueur. Il va contribuer à l'atteinte des objectifs de collecte, de dépollution et de valorisation des DEEE fixés par l'Union européenne à la France.

## **Objectif performance !**

ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'Etat pour la gestion des DEEE, et FEDEREC, Fédération des entreprises du recyclage, agissent chacun pour l'émergence d'une économie circulaire, où les matières premières issues des DEEE sont recyclées dans le respect de l'environnement.

Dans une volonté de mutualisation des compétences, ECOLOGIC et FEDEREC unissent leurs forces afin de répondre aux nouveaux objectifs de collecte et de valorisation des DEEE fixés par la directive européenne 2012/19/UE. Ainsi, en 2016, devront être collectés au minimum 45% des équipements mis sur le marché chaque année. En 2019, ce seuil passera à 65%.

## **Eco-organismes, Récupérateurs et Opérateurs : unis pour optimiser le recyclage**

Par le biais de cette convention partenariale, FEDEREC ouvre son réseau d'adhérents Récupérateurs, Opérateurs de Broyage et de Traitement présents sur l'ensemble du territoire national à ECOLOGIC, permettant ainsi l'augmentation progressive des tonnages pris en charge par la filière DEEE. En contrepartie, ECOLOGIC offre des contrats de longue durée permettant de sécuriser l'activité des adhérents de FEDEREC et donc, leur montée en compétence et leur développement.

Pour Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC, il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant : « L'atteinte des objectifs environnementaux ne peut se faire sans la pleine participation de l'ensemble des maillons de la chaîne des entreprises de recyclage, Récupérateurs et Opérateurs de broyage et de Traitement. Cette convention permet aux producteurs d'atteindre les objectifs réglementaires européens, elle inscrit durablement les adhérents de FEDEREC comme acteurs de cette filière qui se structure et permet à ceux-ci de bénéficier de financements pour mettre en place une organisation dédiée au suivi de cette filière réglementée. C'est une opportunité de professionnaliser encore plus nos pratiques, notamment par le biais de la certification, de faire valoir nos compétences et de réaffirmer notre engagement pour une filière de qualité en France. »

Au sujet de cette convention, René-Louis Perrier, président d'Ecologic confie : « Notre partenariat va participer au développement d'une filière DEEE efficace et pérenne qui s'appuie sur les moyens et la

compétence des acteurs existants et il contribuera au renforcement de la qualité et du contrôle de la filière, notamment en luttant contre les activités de traitement illégales. »

## **Conférence de presse : Vendredi 19 décembre 2014 à 17h**

A l'InterContinental Paris Le Grand (Salon Ravel)

2 rue Scribe, 75009 Paris

### **A propos d'ECOLOGIC**

Ecologic est un éco-organisme mandaté par l'Etat pour organiser la collecte, la dépollution et la valorisation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) sur le territoire français. Investi d'une mission d'intérêt général auprès des citoyens et des entreprises, Ecologic contribue à développer une économie industrielle circulaire fondée sur les activités locales de recyclage. Depuis sa création, Ecologic a recyclé de près de 350 000 tonnes de DEEE.

Plus d'informations sur <http://www.ecologic-france.com>

### **A propos de FEDEREC**

Groupement professionnel, FEDEREC rassemble les acteurs du recyclage au sein d'une organisation fédérale dont les différentes actions vont de la promotion du recyclage et de ses métiers, à la représentation, l'information et l'accompagnement de ses adhérents. Le secteur du recyclage et de la valorisation des déchets, que représente FEDEREC avec ses 1 300 sites adhérents, constitue l'un des piliers reconnus des éco-industries françaises ainsi qu'un véritable levier industriel et stratégique pour la croissance française et européenne. Les chiffres du secteur en témoignent : un chiffre d'affaires de 9,447 milliards d'euros, 26, millions de tonnes de matières premières recyclées et plus de 26 000 emplois non délocalisables recensés sur le territoire français.

Plus d'informations sur [www.federec.org](http://www.federec.org)

**Contact Presse Ecologic : Quentin Bellet**  
[qbellet@ecologic-france.com](mailto:qbellet@ecologic-france.com) – 01 46 52 00 04

**Contact Presse FEDEREC : Nora Megder**  
[nora.megder@federec.com](mailto:nora.megder@federec.com) – 01 44 54 01 94